#### BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges 4, rue St-Jean-Baptiste, Notre-Dame-des-Neiges (Qc) GOL 2E0 Tél.: (418) 851-3009 **Juillet 2024** Année 22, Numéro 6

Services administratifs: Lundi au jeudi de 8h30 à 12h & 13h à 16h, le vendredi de 8h30 à 12h le vendredi de 8h30 à 12h par téléphone seulement Site Web: https://www.notredamedesneiges.gc.ca Courriel: admin@notredamedesneiges.qc.ca

# TENUE D'ÉLECTIONS PARTIELLES MUNICIPALES ET SCRUTIN DU 21 JUILLET 2024

Suivant les mises en candidature pour les postes 3 et 5. Il s'avère qu'une élection partielle est nécessaire au **poste 3**. En effet, deux personnes ont posé leur candidature à ce poste soit :

- M. Alexis Cimon
- 7, rue du Sentier
- M. Charles Lavoie
  - 41, route 132 Ouest

En ce qui concerne le poste 5, celui-ci a été comblé sans opposition par M. Philippe De Carufel (élu par acclamation).

### VOUS VOULEZ VOTER LORS DE l'ÉLECTION PARTIELLE MUNICIPALE DU 21 JUILLET 2024 ? Attention! Il faut vous identifier!

Seules les personnes inscrites pourront voter. Pour ce faire, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants : la carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, le permis de conduire ou le permis probatoire délivré sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec, le passeport canadien, le certificat de statut d'indien ou la carte d'identité des Forces canadiennes.

#### ENDROIT DU VOTE PAR ANTICIPATION / DIMANCHE 14 JUILLET 2024

Salle communautaire située au 17, rue de l'Eglise à Notre-Dame-des-Neiges de 12h à 20h pour le vote par anticipation du dimanche, 14 juillet 2024.

#### ENDROIT DU VOTE LE JOUR DU SCRUTIN / DIMANCHE 21 JUILLET 2024

Salle communautaire située au 17, rue de l'Eglise à Notre-Dame-des-Neiges de 10h à 20h pour le scrutin du dimanche 21 juillet 2024.

#### LISTE ÉLECTORALE

#### Dépôt de la liste électorale

La liste électorale a été déposée le 13 juin 2024. Pour exercer son droit de vote, un électeur doit être inscrit sur la liste. S'il y a scrutin, la liste doit faire l'objet d'une révision. Note importante : Les citoyens-citoyennes ont la responsabilité de vérifier s'ils sont inscrits sur la liste. Ainsi, cet avis d'inscription vous est acheminé.

## PÉRIODE DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Il y aura révision de la liste électorale municipale, pour les personnes qui désirent faire une demande d'inscription, de révision ou de radiation. La Commission de révision siégera au bureau municipal situé au 4, rue St-Jean-Baptiste, Notre-Dame-des-Neiges, le mercredi 3 juillet 2024 de 19h à 22h et le lundi 8 juillet 2024 de 10h à 13h.

#### RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL - CONSTITUTION D'UNE BANQUE DE NOMS

Nous désirons constituer une banque de noms pour le personnel électoral. Un formulaire est disponible à l'adresse suivante: https://www.notredamedesneiges.qc.ca/electionpartielle2024/

Visitez le site Web de la municipalité : https://www.notredamedesneiges.qc.ca/electionpartielle2024/